Appel à projets en faveur de territoires et d'habitat frugaux, désirables, accessibles et abordables

Lancement	Date limite de réponse :	Workshop :
9/12/2022	31/01/2023	Mars 2023

Pour candidater : FORMULAIRE DE RÉPONSE

Ville et Aménagement Durable (VAD)

VAD est un réseau de professionnels du bâtiment et de l'aménagement engagés pour des pratiques plus durables en Auvergne Rhône Alpes. 450 structures adhérentes composent notre réseau où tous les métiers sont représentés ! Nous partageons une culture commune où chacun s'informe, se forme, co-construit de nouveaux standards. Notre force : des professionnels au service des professionnels ! Chacun met son expérience au service du réseau. Et notre impact : nous impliquons et mobilisons chaque année plus de 2000 professionnels avec une forte capacité d'entraînement.

Avec le soutien de :

Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Le contexte de l'appel à projet

VAD anime plusieurs actions collectives thématiques avec ses adhérents dont **la Co-Lab', Laboratoire d'intelligence collective sur la ville et ses processus.** En 2017, la Co-Lab' s'interroge sur la façon dont sont fabriqués les logements et pourquoi sont-ils de moins bonnes qualités que ceux réalisés il y a 20 ou 40 ans. De multiples facteurs sont responsables de cette dégradation notamment le modèle économique et financier dans lequel s'inscrivent les opérations immobilières et qui ne permettent pas de placer la qualité de l'habitat au premier plan des préoccupations. Mais il y a également un autre facteur important : **le manque d'interconnaissance des acteurs de l'acte d'aménager et de bâtir**. En effet, en retraçant le processus global de production de logements, nous constatons que bon nombre de choix de conception ou même de stratégie territoriale, auraient pu être réalisés autrement grâce à une meilleure connaissance des acteurs entre eux. VAD a ainsi conçu plusieurs outils permettant de pallier ce manque de communication entre acteurs :

- Des jeux sérieux : l'Urbi Co-Lab' (jeu de plateau coopératif) et plusieurs jeux de cartes thématiques (basés sur le principe du Time's Up) ;
- Une frise des temps de l'aménagement ;
- Un Book d'initiatives sur les projets impliquant les habitants;
- Des temps d'échange entre professionnels via événements et groupes de travail.

Sur la base de ces constats, il nous semble désormais temps d'aller plus loin en mettant en pratique les méthodes et solutions issues des réflexions de la Co-Lab' au service de projets de territoire. Il s'agit de penser des projets en faveur d'habitats désirables, frugaux, accessibles et abordables dans un contexte de sobriété foncière grâce à la réalisation d'un workshop.

Cet appel à projet permet donc de sélectionner des projets qui pourront être utilisés comme support d'étude de cas lors de ce workshop.

Les collectivités territoriales étant des acteurs structurants de la fabrique de la ville qui peuvent solliciter des outils (coercitifs ou incitatifs) pour façonner le développement de projets de territoire et d'habitat plus durables, cet appel à projet sollicite **uniquement les collectivités territoriales.** Les autres acteurs de la fabrique de la ville seront en revanche présents et sollicités pour participer à la réflexion lors du workshop.

Aussi pour anticiper ce passage à l'action, nous avons réalisé un webinaire le 11 octobre 2022 rappelant des éléments de contexte sur les processus de production d'habitat et sur plusieurs initiatives locales visant l'amélioration de l'habitat. Voir le Replay du webinaire

L'habitat, le logement, de quoi parle-t-on ?

L'habitat fait référence à un milieu de vie animale ou végétale qui ne se résume pas uniquement à une maison individuelle ou à un appartement au sein d'un immeuble, car les formes d'habitat sont en réalité multiples (tiny house, habitat temporaire, bidonville…). Nous considérons ainsi l'habitat comme le milieu de vie d'un individu qui se caractérise par son lieu de vie principal où il exerce les activités primaires nécessaires à la vie à savoir dormir, s'alimenter, se retrouver avec ses proches. Cette définition peut donc varier également d'un individu à l'autre : pour certains il peut s'agir uniquement de son logement alors que pour d'autres cela va s'apparenter à son logement mais aussi à un café, à une place publique etc.

Selon l'INSEE, un logement est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local sauf avec les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, etc.) ;
- indépendant, c'est-à-dire ayant une entrée avec accès direct sur l'extérieur ou sur les parties communes de l'immeuble.

Le présent appel à projets s'intéresse donc bien à **l'habitat comme milieu de vie** et non pas uniquement au logement comme défini ici.

Objectif du workshop : co-construire des recommandations pour concrétiser des projets d'habitat frugal, désirable, accessible et abordable

En participant au workshop prévu en mars 2023, vous aurez l'opportunité de **prendre de la hauteur** sur votre projet grâce à une équipe **pluridisciplinaire** de **10 professionnels** (architectes, urbanistes, paysagistes, assistants à maîtrise d'usage, habitat participatif, ingénieur environnement, bailleur, promoteur, sociologue, chercheur, financeur, économiste, juriste…) avec qui vous pourrez **co-construire des recommandations concrètes.** L'objectif étant de proposer un habitat frugal, désirable, accessible et abordable à vos administrés. L'idée n'est pas d'échanger des belles paroles pleines de bon sens mais bien de proposer des recommandations concrètes pour vous donner des solutions que vous pourrez vous approprier directement à la suite du workshop.

En contrepartie, nous vous demanderons de nous donner des **retours** sur la manière dont vous vous serez approprié les idées issues de ce workshop.

Une publication suivra également le workshop afin de mettre en avant ce type d'évènement et les résultats que cela peut favoriser.

Ce workshop se positionne comme un agitateur d'idée permettant de produire d'autres modes d'habiter. Ce travail collectif ne se substitue pas à votre équipe de maîtrise d'œuvre ou à vos AMO. **Il est complémentaire et s'inscrit dans une démarche concrète pour ouvrir la voie à de nouveaux standards.**

Conditions pour répondre

Conditions à remplir pour le candidat :

- **Être une collectivité territoriale ou répondre avec une collectivité territoriale**
- Porter un projet d'aménagement comportant une partie de logements
- Le projet doit être situé en Auvergne-Rhône-Alpes
- Le niveau d'avancement peut être variable (en étude préalable, en conception voire en réalisation) mais vous devez avoir encore des marges de manœuvre possibles

L'objectif de la sélection sera d'obtenir différentes typologies de territoire : urbain dense, périurbain, ville rurale… afin de montrer l'étendue des actions possibles selon les contextes territoriaux.

Les candidats présélectionnés seront **auditionnés la semaine du 27 février.**

Comment répondre

Remplissez le formulaire google de réponse.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez également vous adresser à Claire Topin : c.topin@ville-amenagement-durable.org

Ce que vous devrez fournir pour le workshop

Une présentation du projet comprenant :

- Une présentation du **contexte territorial** : géographique, socioéconomique, environnemental, politique (n'hésitez pas à préciser si la collectivité s'inscrit dans un programme d'Etat type Petites Villes de Demain) et culturel
- Les **ambitions** du projet
- Le niveau **d'avancement**
- **Un ou deux défis à relever** (concrétiser une idée, débloquer une situation, impliquer certains types de publics…) et que vous soumettez à l'équipe pluridisciplinaire
- **Pourquoi** vous avez souhaité participer
- Des **plans et photos** permettant de présenter le projet concrètement
- Les **études** précédemment réalisées, **outils de planification** territoriale encadrant le projet (PLU, PLH, PLD…) et les **acteurs** identifiés pour travailler le sujet

Pré-programme du workshop – mars 2023 (date précise en cours de validation)

MATINÉE

- **9h** Accueil des participants
- **9h30** Introduction inspirante avec retour d'expérience de projet
- **10h15** Brise-glace
- **10h45** Travail en groupe sur des études de cas – partie 1 :
  - Prise de connaissance des caractéristiques du projet
  - Brainstorming
  - Identification des marges de manœuvre possibles
  - Objectif : aboutir à un plan d'action sur la base d'une trame commune

12h45 Cocktail déjeunatoire et posters

APRÈS-MIDI

- **14h** Travail en groupe – partie 2 :
  - Finalisation des recommandations si nécessaire et priorisation.
  - Circulation dans les groupes voisins pour regarder les travaux des différents groupes
- **15h30** Conclusion
- **16h** Fin